



# PROJET PÉDAGOGIQUE

**Extrascolaire centre de loisirs  
de Bellevaux  
Vacances 2022/2023**

**Association Familles Rurales Bellevaux**  
□ 38 place de la mairie, 74470 Bellevaux  
[familleruralebellevaux@gmail.com](mailto:familleruralebellevaux@gmail.com)  
□ 0640423864

Rédigé le 04 juillet 2022  
par l'équipe d'animation

## **Introduction**



Ce projet pédagogique va permettre de présenter l'organisation générale de l'accueil de loisirs durant les vacances en détaillant les différents temps de vie des enfants et de l'équipe d'animation.

Il peut être perçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs mais doit aussi être une référence tout au long de l'accueil.

Un projet pédagogique donne du sens aux activités pratiquées et aux différents actes de la vie quotidienne qui ont été pensés pour le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Il nous semble important que les mineurs soient acteurs de leurs vacances dans un cadre de vie collective qui va les mener vers une autonomie et une responsabilité en découvrant l'importance de leur rôle sur leur environnement et leur avenir.

### **I. Présentation de la structure**

L'accueil Collectif de Mineurs (ACM) est un accueil de loisirs et d'éducation populaire situé sur la commune de Bellevaux, géré par l'Association Familles Rurales de

Bellevaux, avec le soutien de la Fédération Départementale des AFR de Haute-Savoie et en partenariat avec la mairie de Bellevaux.

## A. Dates d'ouverture

L'ACM est ouvert durant les vacances scolaires d'été, de Toussaint, d'hiver et de printemps.

- Été 2022: du 11/07 au 05/08.
- Toussaint 2022: du 24/10 au 28/10.
- Hiver 2023: du 06/02 au 10/02
- Printemps 2023: du 10/04 au 14/04.

L'accueil se fera de 7H30 à 9H00 et les parents sont invités à récupérer leurs enfants entre 17H00 et 18H00.

## B. Les locaux

### Pour les moins de 6 ans

Les locaux de l'école maternelle sont utilisés:

- La salle de classe qui sera destinée aux temps d'accueils et d'activités
- La salle de motricité pour certaines activités et la sieste
- Le hall d'entrée pour ranger leurs affaires
- Les toilettes adaptés à leurs tailles

### Pour les plus de 6 ans

Les plus grands seront dans les locaux de l'école primaire:

- Les 2 salles de classe pour l'accueil ainsi que les activités
- Les toilettes filles et garçons séparés

Tout le monde a accès à la cour commune aux 2 bâtiments et celle du rez-de-jardin du bâtiment maternelle.

Pour les activités culinaires et la prise des goûters une cuisine dans le bâtiment primaire est mise à disposition.

La prise des repas se fera dans la cantine scolaire de l'AFR qui se trouve à quelques mètres du centre.

## C. Public accueilli

L'ACM a une capacité d'accueil de 50 enfants pour les familles de Bellevaux et des communes voisines. Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 13 ans, quelles que soient leurs origines et leurs capacités physiques et morales.

Deux groupes sont constitués en fonction des âges et des besoins des enfants:

-un groupe de 3/5 ans (capacité d'accueil 24)

-un groupe de 6/12 ans

Les effectifs des groupes seront limités à 8 pour les petits et 12 pour les grands. Les enfants porteurs de handicap sont accueillis avec un accueil adapté mis en place avec l'équipe pédagogique en collaboration avec les parents pour un respect du rythme et des capacités de l'enfant.

#### D. L'équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur BPJEPS et d'animateurs BAFA ou équivalents salariés de l'AFR de Bellevaux en contrat CEE ainsi que des stagiaires BAFA. Le nombre d'animateurs varie selon le nombre d'enfants dans chaque groupe, avec un animateur référent pour chacun.

L'équipe technique est composée du personnel de cuisine de l'AFR de Bellevaux en contrat CDI.

Dans le cadre de certaines activités, l'intervention d'intervenants professionnels ou bénévoles sera nécessaire.

#### E. Les modes de déplacements

Pour les activités extérieures proches du centre, les enfants se déplacent à pied toujours encadrés par les animateurs.

Pour les activités ne pouvant se faire à pied, la commune de Bellevaux met à disposition la navette communale ainsi qu'un chauffeur.

## **II. Objectifs éducatifs de l'organisateur**

La dynamique jeunesse de l'AFR Bellevaux et la Fédération de la Haute-Savoie répondent à la volonté du mouvement Familles Rurales: être acteur d'une société en transition.

### Objectifs éducatifs de l'organisateur

I. Grandir ensemble pour développer l'entraide, le respect et le partage dans le groupe tout en s'épanouissant dans ses projets personnels

II. Découvrir et connaître son lieu de vie pour mieux le protéger et savoir évoluer avec lui durablement

III. S'ouvrir au monde et à une dimension plus vaste du territoire pour prendre conscience des réalités et évoluer en toute sécurité dans une société où chacun a sa responsabilité

### **III. Intentions éducatives et objectifs pédagogiques de l'équipe d'encadrement**

En fonction des objectifs éducatifs de l'organisateur l'équipe d'animation a mis en place des objectifs pédagogiques qui sont les suivants:

#### **1. Aider l'enfant à percevoir et comprendre le monde**

A travers nos activités nous voulons pousser les enfants au questionnement en expliquant et verbalisant pour permettre une ouverture au monde.

En aidant l'enfant à avoir confiance en lui, en ce qu'il comprend et ressent, nous voulons lui donner envie de découvrir le reste du monde pour évoluer en toute sécurité.

#### **2. développer l'entraide, le respect et le partage**

Il est important en collectivité d'apprendre à respecter l'autre sans juger les différences et réussir à rester dans l'ouverture.

Chaque enfant doit pouvoir grandir et évoluer à son rythme.

En découvrant la diversité de notre monde, les enfants pourront se définir par imitation ou par opposition dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Nos activités permettront aux enfants d'apprendre les uns des autres, de créer, de s'exprimer sans forcément être en compétition avec les autres mais en créant une entraide.

#### **3. Prendre conscience de l'évolution de notre monde**

La compréhension de l'évolution de notre monde, du climat et des cultures nous semblent indispensables pour amener les enfants à protéger leur milieu de vie.

Notre voyage dans le temps va permettre de voir et comprendre notre empreinte sur terre et dans l'histoire et l'importance de nos actes.

C'est un moyen de responsabiliser les enfants en apprenant des autres et de l'histoire afin d'agir pour demain et de multiplier le champ des possibles.

Nous voulons également les amener à se questionner sur la transition écologique.

### **IV. Vie quotidienne et activités**

#### **A. L'accueil**

Fonctionnement:

Les enfants arrivent avec leurs parents ou seuls, si autorisation des parents, entre 7H30 et 9H00. A chaque arrivée les enfants et parents doivent enregistrer la présence de l'enfant auprès de l'animateur responsable de l'émargement et faire les transmissions importantes s'il y en a.

Les moins de 6 ans se dirigent directement dans l'espace d'accueil qui se situe dans le bâtiment maternelle au fond de la cour, les affaires personnelles peuvent être déposées dans le hall.

Les plus de 6 ans se dirigent directement dans le bâtiment des primaires. Les enfants passeront au lavage des mains en arrivant dans les locaux. Le temps d'accueil est un temps d'expression libre, que ce soit dans leurs jeux collectifs ou individuels ou dans leurs créations artistiques. Du matériel est mis à disposition des enfants et ils ont le choix de leur utilisation tout en respectant les règles de vie et de sécurité du centre.

#### Rôle de l'animateur:

Durant l'accueil un animateur est responsable de la feuille d'émargement et inscrit les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. Il est attentif aux transmissions faites par les parents et vérifie que les tenues des enfants soient adaptées aux activités prévues de la journée. L'animateur doit être disponible, à l'écoute et rassurant auprès des parents qui en ont besoin.

L'animateur responsable de l'accueil fait remonter les transmissions à ses collègues avant de commencer la journée.

Les animateurs sont présents lors des temps d'expressions libres pour encadrer les différentes activités mais ils ne déterminent pas ce qu'elles vont être. Leur rôle est d'accompagner et d'être à l'écoute des enfants dans leurs activités mais en aucun cas de faire à leur place. Chaque matin des propositions d'activités sont faites par les animateurs mais sans obligation de participation des enfants.

Les moments de création sont importants pour le développement et l'épanouissement de chacun.

## **B. Les activités**

#### Fonctionnement :

Durant ces temps, des activités adaptées sont proposées aux enfants, ces activités ne sont pas « obligatoires » dans le sens où si un enfant souhaite ne pas y participer l'équipe respectera son choix après en avoir discuté avec lui.

Ces activités suivent un fil rouge durant le séjour selon le thème, chaque activité est pensée pour répondre aux objectifs fixés.

#### Rôle de l'animateur:

Pour répondre à ses objectifs, l'équipe pédagogique propose des activités variées sur le contenu et leur organisation. Ces activités seront également organisées de façon à respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Ces différentes activités seront encadrées par des animateurs qui ont bien un rôle d'encadrement et d'accompagnement, ils sont présents pour expliquer, sensibiliser, assurer le bon déroulement et la sécurité de l'activité mais également pour participer.

### **C. L'hygiène**

#### Fonctionnement:

Avant chaque repas et goûter, un temps d'hygiène est mis en place, chaque enfant passe au lavage des mains. Du gel hydroalcoolique sera utilisé à l'entrée et sortie de la cantine.

#### Rôle de l'animateur:

Les animateurs doivent veiller à ce que ces temps d'hygiène soient respectés pour la santé des enfants. Pour les moins de 6 ans, les animateurs sont présents pour aider les enfants si besoin en veillant bien à respecter leur intimité. Une attention sera portée sur la sensibilisation au gaspillage de l'eau et du papier.

Ces temps d'hygiène sont également importants pour l'équipe qui se doit de respecter les règles d'hygiène dictées par la loi et le bon sens.

### **D. Les repas**

#### Fonctionnement:

Les repas sont préparés par le personnel de cuisine de l'AFR de Bellevaux dans les locaux de la cantine. Ces locaux ne sont pas dans le même établissement que le centre et un déplacement est nécessaire.

En arrivant les enfants se placent où ils veulent, petits et grands mélangés. Les enfants goûtent ce qui est au menu même s'il pense ne pas aimé, les quantités servies se font en fonction de leur demande.

Lors de pique-nique les mêmes règles sont appliquées, enfants et animateurs mangent ensemble et participent à la bonne organisation et déroulement du repas.

Après le repas, les enfants aident au débarrassage des tables et au rangement du coin repas.

#### Rôle de l'animateur:

Les animateurs servent les enfants en veillant à respecter la quantité demandée par l'enfant.

Ils doivent aider si besoin sans faire à la place des enfants et en essayant de faire goûter de tout à tout le monde, règle qui est applicable également pour les membres de l'équipe .

L'animateur est garant du niveau sonore durant le repas, les enfants ont le droit de parler mais en respectant les autres sans faire trop de bruit.

Une attention particulière est portée sur les régimes et allergies alimentaires. Selon les allergies, les parents auront fourni le repas.

## **E. Les temps calmes**

### Fonctionnement:

Après chaque repas un temps calme est nécessaire pour la bonne digestion des enfants.

- Pour les moins de 6 ans, un temps de sieste est proposé pour ceux qui le souhaitent. Pour ceux qui ne dorment pas, un temps de relaxation est mis en place avec un animateur (musique, exercices de relaxation, lecture d'histoires...).
- Pour les plus de 6 ans, dans un premier temps un temps de relaxation est mis en place avec un animateur. Puis dans un second temps, des activités calmes sont mises en place (jeux de société, échanges sur des sujets choisis, activités manuelles...).

### Rôle de l'animateur :

Pour la sieste des moins de 6 ans un animateur sera présent tout au long de celle-ci pour assurer la surveillance ainsi que pour rassurer ceux qui en ont besoin.

Pour les autres activités les animateurs sont présents pour accompagner les enfants sur ce temps en favorisant une ambiance calme.



C'est également le temps de prise de pause pour l'équipe avec un roulement pour que chacun puisse profiter de ce temps qui doit être au maximum de 30 minutes.

## **F. Les goûters**

### Fonctionnement:

Les temps du goûter se déroulent au centre où en extérieur selon les activités. Ils se font tous ensemble.

Ce temps convivial permet également un échange avec les enfants sur la journée passée et sur leurs souhaits sur les suivantes.

### Rôle de l'animateur:

Comme pour la prise du repas les animateurs sont présents pour veiller à ce que tout le monde goûte et réussisse à prendre leur goûter.

Pour la préparation des goûters, un animateur en sera responsable. Il devra veiller à ce que les règles d'hygiène et de sécurité soient appliquées.

## **G. Les départs**

### Fonctionnement:

Comme le temps d'accueil, le temps du départ est un moment d'expression libre toujours avec du matériel mis à disposition.

Ce temps est aussi le moment où les enfants remettent les différentes salles en état. A leur arrivée les parents signalent le départ des enfants aux animateurs responsable de l'émargement.

### Rôle de l'animateur:

Les animateurs inscrivent, au fur et à mesure que les enfants partent, l'heure de départ sur la feuille d'émargement.

Un temps d'échanges avec les parents est pris sur la journée passée s'ils le souhaitent en plus des transmissions importantes s'il y en a. Il fait également les transmissions nécessaires sur les activités prévues le lendemain.

## **H. Les soins et le suivi sanitaire**

### Fonctionnement:

Les parents remplissent et remettent à l'équipe la fiche sanitaire de liaison des enfants ainsi que leur PAI si il y en a un. Si un traitement médical est en cours l'ordonnance du médecin doit être donnée.

### Rôle de l'animateur:

Un assistant sanitaire titulaire du PSC-1 est déterminé dans l'équipe d'animateurs. Il sera responsable du suivi sanitaire des enfants.

Dans la mesure du possible, les soins seront effectués par l'assistant sanitaire.

S'il n'est pas présent ou disponible, ce sera à l'animateur référent d'effectuer le soin. Chaque soin effectué est inscrit sur la fiche de suivi sanitaire et l'information est transmise aux parents lors du départ.

Seuls les médicaments sous prescription médicale pourront être donnés par l'assistant sanitaire.

## **I. Les sorties et déplacements**

### Fonctionnement:

Pour chaque sortie en dehors du centre les parents seront prévenus et le lieu ainsi qu'un numéro pour nous joindre seront affichés sur le centre.

### Rôle de l'animateur:

Pour chaque sortie en dehors du centre, l'animateur référent doit se munir de la trousse à pharmacie ainsi que des fiches sanitaires des enfants et doit en informer le directeur.

Lors des déplacements les animateurs veillent à la sécurité du groupe.

## **V. Répartition des temps**

Journée type:

7H30-9H00 - Accueil / Temps d'expression libre
9H00-9H30 - Présentation de la journée / Temps d'échanges
9H30-11H30 - Temps d'activités
11H30-11H45 - Temps d'hygiène
12H-13H00 - Repas
14H00-14H30 - Temps d'expression libre
14H30-16H00 - Temps d'activités

16H00-16H15 - Temps d'hygiène
16H15-17H00 - Goûter
17H00-18H00 - Départ / Temps d'expression libre

## **VI. L'encadrement et son fonctionnement**

L'équipe d'animation est fédérée par la volonté de créer un lien avec les enfants et les familles afin de répondre aux différentes attentes de leur séjour au centre. Notre action à une dynamique éducative qui va accompagner les enfants vers des objectifs pédagogiques pour lesquels nous nous sommes engagés et qui s'inscrivent dans une démarche d'humanisme, de naturalité et d'éducation populaire. Nous portons une attention extrême pour que tout se fasse dans le respect de chacun et en toute sécurité physique et morale pour que tous puissions nous épanouir au sein du groupe.

### **A. Le directeur**

Le directeur assure plusieurs fonctions, à la fois techniques et pédagogiques qui doivent toutes être assurées de la prévision à la résiliation jusqu'au bilan. Elles concernent:

- Les personnes dans leur organisation et leur formation. Le directeur a pour rôle de manager son équipe d'encadrement et de service pour une bonne organisation du centre ainsi qu'un rôle de formation envers ses animateurs stagiaires mais aussi ses animateurs diplômés.
- L'alimentation. Le directeur doit veiller à un bon équilibre alimentaire des repas proposés aux enfants et à son équipe.
- Le matériel et le patrimoine. Le directeur doit pouvoir fournir le matériel nécessaire aux activités prévues et veiller à ce que celui-ci ainsi que les locaux restent en bon état.
- Les finances et la comptabilité. Le directeur gère les finances du centre et tient sa comptabilité durant le séjour. Avant chaque achat une demande doit lui être faite et une fois fait, une facture devra lui être transmise.
- L'hygiène, la santé et la sécurité. Le directeur se doit de garantir la sécurité, l'hygiène et la santé durant le séjour pour les enfants et son équipe. Il veillera donc à

une bonne hygiène des locaux et alimentaire pour garantir la santé de tous ainsi que la sécurité durant tout le séjour.

- Les activités. Le directeur veille au bon déroulement et au contenu des activités proposées par son équipe. Les activités doivent être en accord avec le projet pédagogique du séjour.

- La communication et les partenariats. Le directeur se doit de mettre en place des moyens de communication avec les familles, les enfants et son équipe, de mener les réunions d'informations et réunions d'équipes régulières et de développer des partenariats pour mener à bien le projet pédagogique .

## **B. Les animateurs**

Les animateurs du centre se doivent d'accompagner les enfants vers les objectifs fixés et pour cela ils s'engagent à être :

- Garants de la sécurité physique et morale du groupe
- Conscients de leur rôle éducatif
- Vigilants et à l'écoute de chacun
- Motivés et enthousiastes
- Tolérants envers les différences et difficultés de chacun
- Conscients de leur influence sur le groupe
- Réactifs et autonomes

## **C. Les animateurs stagiaires**

Les animateurs stagiaires ont les mêmes fonctions et engagements que les animateurs diplômés avec les mêmes responsabilités.

Des auto-évaluations leur seront demandées et des entretiens réguliers seront fait avec son référent de formation et le directeur du centre pour évaluer ses objectifs de formation qui auront été fixés en début de stage.

## **D. L'assistant sanitaire**

Chaque début de semaine, il prépare avec le directeur, les informations issues des fiches sanitaires et fait la transmission au responsable de la cantine pour les régimes et allergies alimentaires et aux animateurs référents de chaque groupe pour toutes informations sanitaires concernant l'enfant.

Les trousse de pharmacie sont préparées et vérifiées avant chaque sortie ainsi que les fiches sanitaires des enfants de la sortie prévue.

L'assistant sanitaire organise également avec le directeur les rencontres pour les PAI.

## **E. L'agent d'entretien**

L'équipe d'animation effectue l'entretien des locaux quotidien des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et salariées (tables, poignées de porte, interrupteurs...), les sols seront également nettoyés quotidiennement.

## **VII. Règles de vie du centre**

Les règles de vie du centre seront rédigées avec les enfants à chaque début de séjour. Certaines seront imposées par l'équipe d'animation et les enfants viendront agrémente cette liste qui pourra, si besoin, être modifiée au cours du séjour.

## **VIII. La sécurité**

Pour la garantie d'une sécurité physique et morale des mineurs, des règles de vie sont mises en place, certaines non négociables mises en place par l'équipe d'animation et d'autres établies avec les enfants.

Ces règles devront être appliquées par les enfants, l'équipe pédagogique et les parents.

Pendant les activités les animateurs sont présents pour encadrer les mineurs. Ces activités ont été préparées avec repérage des lieux si besoin (ex: balade en montagne, jeux dans les bois...).

Pour les activités spécifiques un BE ou un professionnel sera présent.

Pour garantir cette sécurité, l'équipe d'animation doit être sensibilisée et formée sur les risques d'accidents liés aux activités prévues mais aussi sur les risques et dangers liés à l'alcool, tabac, drogues...

Les règles liées à l'urgence sanitaire seront précisées auprès des enfants et leur famille par le biais du règlement intérieur, des affichages présents sur le centre et lors des consignes orales auprès des enfants.

## **IX. La communication**

Le directeur est à l'écoute de son équipe , des mineurs et des parents, comme les animateurs doivent l'être également des mineurs et des parents.

Il est important que le contenu du projet pédagogique soit transmis aux animateurs et intervenants pour une bonne cohésion des activités mais aussi aux mineurs et parents pour une bonne compréhension des activités pratiquées.

Le lien entre l'équipe pédagogique et les familles est primordial pour le suivi et le bien-être des enfants. Des activités extérieures à la vie du centre pourront être organisées pour le renforcer.

Des panneaux d'affichage sont présents pour transmettre certaines informations aux enfants et parents.

La salle de préparation des activités des animateurs sera également un lieu de documentation pour leurs activités mais aussi pour leur formation. Les informations importantes pourront être affichées dans cette salle.

L'Association ne possédant pas encore son propre site internet vous pouvez trouver toutes les informations et modalités d'inscriptions sur le site internet de la mairie de Bellevaux : [www.bellevaux.fr](http://www.bellevaux.fr).

Les familles ayant accepté la diffusion de photos de leur enfant sur le site sécurisé [ondonednouvelles.com](http://ondonednouvelles.com) auront accès aux articles écrits par les enfants durant le séjour.

Depuis cette année, le centre de loisirs a ouvert un portail familles où chaque famille a son espace personnel et peut ainsi gérer son dossier famille, procéder aux inscriptions ou annulations d'activités, avoir accès à ses factures et attestations... C'est également sur ce portail que toutes les informations concernant l'accueil sont transmises.

La plupart des informations seront également communiquées aux familles par mail comme les plannings d'activités, trousseaux, factures...

## **X. L'évaluation**

L'évaluation va permettre à l'équipe pédagogique de constater si les objectifs pédagogiques fixés sont atteints.

Une évaluation régulière est nécessaire pour pouvoir ajuster les activités et la vie quotidienne en fonction des objectifs.

Pour cela, le directeur et les animateurs ont un rôle d'observation lors des moments de vie du centre et doivent être à l'écoute du ressenti des enfants et des parents ainsi qu'à leurs demandes.

Des temps d'évaluation seront organisés avec les enfants pendant le temps de goûter et un bilan sera fait chaque fin de semaine.

Pour finir nous ferons un bilan en fin de séjour où nous évaluerons nos objectifs grâce à ce tableau:

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
<b><u>1.Aider l'enfant à percevoir et comprendre le</u></b>	-Ateliers philo	Participation et implication des enfants à l'atelier	Tous les enfants participent à l'atelier et prennent la parole au moins une fois

<b><u>monde</u></b>		Capacité à s'exprimer et argumenter ses propos	Les enfants de plus de 8 ans réussissent à expliquer leur pensée en respectant celle des autres
	-Prendre le temps de verbaliser, d'expliquer	Aisance dans le groupe et mise en sécurité	Tous les enfants comprennent les activités proposées et les rythmes des journées
	-Mise en place du coin des émotions	Capacité à savoir s'écouter et analyser ce qu'on ressent	Les enfants utilisent le coin des émotions quand ils en ressentent le besoin
		Appropriation de cet espace	Les enfants ont proposé des aménagements pour cet espace en fonction de leurs besoins

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
<b><u>2.Développer l'entraide, le respect et le partage</u></b>	-Mise en place de jeux de coopération	Participation aux jeux	Tous les enfants participent aux jeux
		Evolution des jeux mis en place	Les enfants de plus de 7 ans réussissent à proposer des situations de coopération dans le jeu



	-Mélange des tranches d'âges durant les repas et déplacements	Entraide des grands envers les plus petits	Tous les grands aident les petits quand ils en ont besoin
		Partage de savoir-faire	Les enfants réussissent à montrer aux autres leurs savoir-faire
	-Organisation de l'équipe pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à l'activité proposée	Prise en considération des demandes des enfants	Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités sont réorienté vers une autre activité ou mission

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
<b><u>3.Prendre conscience de l'évolution de notre monde</u></b>	-Transmission d'information et de connaissances lors des balades	Réceptivité des enfants par rapports à la sensibilisation faite	Au moins la moitié des enfants réutilisent et retranscrivent les informations et connaissances reçues

	Instauration des points culture	Attention des enfants aux informations transmises	Les enfants participent activement à ce temps en partageant leurs propres savoirs et en posant des questions
	-Organisation du tris des déchets	Participation des enfants au tris des déchets sur le centre	Tous les enfants font le tris
	-Sensibilisation au gaspillage alimentaire	Implication des enfants pour limiter le gaspillage alimentaire	Tous les enfants respectent les règles sur le sujet du gaspillage alimentaire